

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour les premières inscriptions
ainsi que pour les catégories
vétérans (année 1979 et avant)



La fiche d'inscription renseignée et signée

Une photo d'identité récente

Pour toutes premières inscriptions hors vétérans

Le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'escrime et en compétition ([fiche CACI simple](#))

Pour les vétérans :

Le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'escrime et en compétition ([fiche CACI vétérans](#))

Pour les étudiants :

Photocopie de la carte d'étudiant 2018-2019

Les règlements correspondants

Pour les renouvellements d'adhésion
(hors catégories vétérans)



La fiche d'inscription renseignée et signée

Une photo d'identité récente

L'attestation questionnaire santé signée

A condition que le certificat médical déjà fourni au club date de moins de trois ans et que toutes les réponses à l'auto-questionnaire santé CERFA soient négatives ([fiche attestation](#))

ou

En cas de réponse positive à l'une des questions de l'auto-questionnaire santé CERFA

Un nouveau certificat médical ([fiche CACI simple](#))

Pour les étudiants :

Photocopie de la carte d'étudiant 2018-2019

Les règlements correspondants

ATTENTION / L'inscription des nouveaux adhérents ne sera validée qu'après remise du certificat médical mentionnant la non contre-indication à la pratique de l'escrime

CAS SPECIFIQUES CONCERNANT LES SURCLASSEMENTS DE COMPETITEUR.ICE.S

Nécessité de fournir, en fonction des catégories (cf. notice commission médicale F.F.E)

- un certificat médical d'absence de contre-indication et de simple surclassement
- le formulaire de double surclassement et de simple surclassement encadré